

Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 55 (1965)

Vorwort: Aux membres de notre société

Autor: Egloff, W.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Aux membres de notre société

Je me trouve dans un certain embarras d'inviter nos membres romands à la réunion annuelle qui se tiendra les 7 et 8 mai 1966 dans l'extrême orient de la Suisse, après les avoir invités, l'année passée, dans une région tout aussi éloignée. Mais je crois pouvoir leur promettre des journées intéressantes, même si un temps pluvieux devait nous accompagner.

Nous nous retrouverons devant l'église de l'ancien couvent de Kreuzlingen, église devenue célèbre par l'incendie d'il y a quelques années qui l'avait à moitié détruite. Depuis, on a fait de gros efforts pour la rebâtir et la restaurer et ces travaux touchent à leur fin. Nous aurons la possibilité de voir de près tous les tableaux, les stucs, les rocallles, etc., qu'on a dû refaire. M. Knöpfli, le grand défenseur de ce monument, viendra en personne nous expliquer tous les travaux qu'il a fallu exécuter pour redonner à cette église l'aspect d'autrefois. Il nous expliquera également la curieuse représentation de la Passion qui se trouve dans une chapelle latérale. Cette représentation qui contient 320 figurines en bois sculpté avait été endommagée également par l'incendie; mais on a réussi à refaire toutes les parties perdues. Une petite exposition temporaire nous renseignera sur cette restauration et probablement le sculpteur lui-même se mettra à notre disposition pour nous dire comment il a procédé pour recréer cette œuvre.

M. Abegg, conseiller national, maire de Kreuzlingen, a accepté de nous parler ensuite des problèmes d'une ville frontière qui fait en réalité partie d'une ville étrangère, c'est-à-dire de Constance; car, à bien des endroits, ce n'est que le bâtiment de la douane et la barrière au milieu de la rue qui marquent le passage d'une communauté à l'autre. M. Abegg voudra bien répondre à toutes les questions qui lui seront posées.

Un bateau spécial nous conduira à Steckborn, autre petite ville sur le Lac inférieur. Nous passerons devant la ville de Constance et sous le seul pont qui relie cette ville, située sur la rive suisse du Rhin, au reste de l'Allemagne et surtout aux nouveaux quartiers qui s'élèvent sur la rive nord. Cette ville n'a plus la possibilité de s'agrandir sur son ancien territoire étant donné qu'elle se trouve entièrement enfermée et bloquée par la Suisse. Nous passerons ensuite devant le gros bourg d'Ermatingen et devant les châteaux connus du temps de Napoléon III, Arenenberg, Salenstein, Eugensberg, et nous laisserons à droite la petite île riante de Reichenau avec les trois églises qui remontent au moyen âge.

Steckborn nous logera et nous recevra le dimanche. M. Wegmann, ancien instituteur, nous renseignera sur le passé et le présent de sa petite ville. Quoique nous nous trouvions dans une région peu industrialisée, tranquille et paisible, le temps y a laissé ses traces. M. Wegmann tâchera de relever certaines transformations dans la vie de la bourgade, dans son artisanat et

dans mainte profession. La visite du petit musée local complètera cet exposé. Ce petit musée ne contient que des objets recueillis dans la région même et représente ainsi un témoignage riche du passé de la ville. J'espère bien que les membres romands feront la connaissance d'une région qui leur est sûrement peu connue, mais qui saura les captiver par sa beauté et son caractère particulier.

W. Egloff

Main-d'œuvre rurale

Le premier fascicule de notre bulletin de 1964, contenant deux numéros et sorti de presse en octobre 1965, était consacré à la main-d'œuvre rurale. Les trois articles et l'illustration qui suivent constituent d'intéressants et utiles compléments aux travaux déjà publiés. [Réd.]

Ouvriers et artisans étrangers dans un village genevois

par Jacques Tagini, Genève

Les sources de cet article sont des informations qui nous ont été données en 1962 par M. Louis Flamand, né en 1874, alors domicilié à Vésenaz (commune de Collonge-Bellerive). Elles ne concernent que cette région de la rive gauche du lac, au nord-est de la ville et complètent sur certains points les renseignements déjà publiés ici mais concernant surtout le Mandement, sur la rive droite du Rhône¹. Les faits se situent dans la dernière décennie du siècle passé.

Le personnel engagé à l'année

Les domestiques de campagne, comme aussi les servantes, engagés à l'année, venaient d'ordinaire de Haute-Savoie. Les engagements s'établissaient entre Noël et les fêtes de Nouvel An; le début du contrat était fixé à la Saint-Pierre, le 22 février, pour s'achever à la Saint-Martin, le 11 novembre, ou à Noël. Un domestique de ferme recevait un gage annuel de 300 francs et l'entretien en plus. Une servante, elle, gagnait de 100 francs à 200 francs par an, selon l'âge. Aucun congé n'était accordé, si ce n'est deux jours lors de la *vogue* du village d'où venait le travailleur, ce qui devait lui permettre de rejoindre sa famille.

¹ Marc Dugerdil, Main-d'œuvre d'autrefois, Folklore suisse 54 (1964), 2*.